



Consultations gratuites en droit fiscal à la Maison de l'Avocat

Vous vous interrogez sur la bonne application de la législation fiscale à votre situation personnelle ou professionnelle ?

Vos revenus immobiliers sont-ils correctement déclarés ?

Avez-vous bien déduit vos charges ?

Vous connaissez un changement dans votre situation familiale : mariage, divorce, décès ?

Vous avez cédé un bien et ne savez pas comment le déclarer, le taux et les abattements sont-ils les plus adaptés à votre situation ?

Vos enfants étudiants perçoivent des revenus d'activité : faut-il les déclarer ? Pouvez-vous déduire des frais de vos revenus ?

Les avocats du Barreau de CAEN exerçant spécifiquement en droit fiscal vous recevront pour une consultation gratuite :

Lundi 22 novembre 2021 de 9 heures à 12 heures

Ces consultations gratuites se dérouleront à la Maison de l'Avocat, 3 avenue de l'Hippodrome - Zac GARDIN - à CAEN, sur rendez-vous préalable pris auprès du secrétariat de l'Ordre des Avocats (02.31.86.37.11)